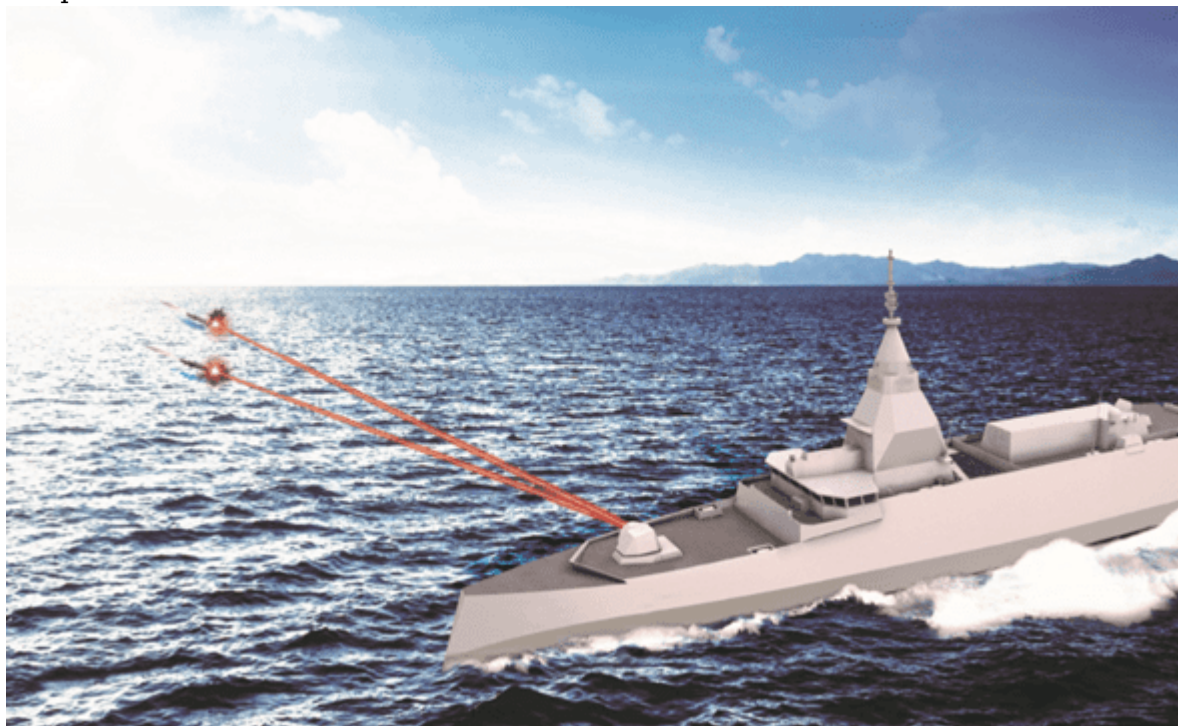


Equipement lutte anti-drones : Un nouveau démonstrateur de laser de forte puissance pour la DGA

Category: Actualités, Souveraineté, Videos en ligne

8 septembre 2025



AASSDN : Souveraineté nationale

Source : Communiqué du ministère des Armées

Mots clefs : BITD - Technologie - laser - anti drones - Sydéral

COMMUNIQUE DE PRESSE DU MINISTERE DES ARMEES

Paris, le 4 septembre 2025

La DGA commande un démonstrateur de laser de forte puissance destiné à la lutte anti-drones

- Cette commande a été notifiée le 22 août 2025 par la Direction générale de l'armement (DGA) auprès d'un consortium associant MBDA, Safran Electronics and Defense, Thales et CILAS.
- Elle porte sur la réalisation d'un démonstrateur d'un système d'arme laser, dénommé SYDERAL (Système Laser de Défense de Nouvelle Génération), destiné

à la lutte anti-drones et à la défense aérienne de courte portée, s'inscrivant dans le cadre de la loi de programmation militaire 2024-2030.

- **D'une puissance de plusieurs dizaines de kilowatts, le démonstrateur bénéficiera de technologies innovantes permettant de combiner et de concentrer l'énergie laser pour neutraliser notamment les drones tactiques avec une efficacité maximale.**

Le démonstrateur SYDERAL permettra d'évaluer l'efficacité de l'arme laser pour la neutralisation de drones tactiques, de roquettes, d'obus de mortier et de munitions téléopérées, en vue d'équiper les forces armées à l'horizon 2030.

Construit sur la base d'une architecture évolutive et modulaire, utilisable de jour et de nuit, ce démonstrateur est conçu pour être relativement compact au regard de la puissance visée.

Le consortium apportera une expertise de haut niveau sur les technologies complexes nécessaires à la réalisation du démonstrateur, notamment dans les domaines de la combinaison de faisceaux laser, du suivi vidéo automatique de haute précision et de l'optique adaptative, offrant une efficacité accrue par rapport aux autres systèmes développés dans le monde.

Le développement de cette solution souveraine avait fait l'objet en 2024 d'une première notification auprès du consortium constitué des sociétés Lumibird et CILAS, pour un montant de 10 millions d'euros. Celle-ci visait à développer une filière de sources laser ayant des caractéristiques permettant d'en combiner un grand nombre, en vue d'obtenir une très forte puissance. Le démonstrateur SYDERAL constituera une première marche pour atteindre la très forte puissance et être en mesure de faire face à des menaces plus complexes tels que les missiles.

Crédit photo : MBDA